

Direction personnes âgées
et personnes handicapées
Service Aide sociale
9 place du Général de Gaulle
CS 42371
22023 SAINT-BRIEUC CEDEX 1



**Demande de dérogation
Hébergement temporaire
120 jours / an**

À transmettre par mail :
ContactAideSociale@cotesdarmor.fr

ÉTAT CIVIL DU DEMANDEUR

Nom Prénom Date de naissance

Domicile de secours :

CP Commune

Nom et adresse du tuteur

CP Commune

Décision orientation MDPH FOA FAM ESAT Durée du au

Ouverture droit 90 jours / an : du au

IDENTIFICATION ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL

Nom et adresse de l'établissement dans lequel est effectué le séjour
.....

CP Commune

Durée du stage : du au

(envoi obligatoire d'une liasse de prise en charge)

EXPOSÉ/ARGUMENTAIRE

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Signature de l'aidé social ou du tuteur

À le

DÉCISION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES COTES D'ARMOR

• ACCORD 120 jours / an pour la période du au

• REFUS Motif du refus :

.....

À Saint-Brieuc, le

Signature Cheffe de Service
Anne Reboux